

Crue de la Sauldre 2016

Cette crue du bassin de la Sauldre a débuté dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 mai. Elle est liée à plusieurs facteurs, en particulier, à un mois de mai très humide, avec des orages violents en fin de mois, sur des terrains déjà gorgés d'eau.

Rapidement, les différentes rivières sont sorties de leur lit, des barrages ont cédé, les ponts ont été inondés, les routes coupées, la ligne de train du "BA" impraticable. Plus à distance, des portions essentielles d'autoroutes (A85, A71, et surtout A10) ont dû être fermées à la circulation rendant encore plus difficiles les transports dans la région centre.

Comme le prouve la comparaison des 2 clichés de la rue des 3 Rois à Romorantin parus dans le journal « Le Petit Solognot », le niveau d'eau est beaucoup plus élevé en 2016 qu'en 1910.

A Villeherviers-même, plusieurs routes ont été coupées dès le mardi 31 mai :

- RD 724 Route de Salbris - après le lotissement rouverte le samedi 4 juin
- D 49A Rue de la Sauldre rouverte le dimanche 5 juin
- VC4 Route entre Loreux et route de Salbris rouverte le dimanche 5 juin
- D 75 Route de Theillay rouverte le lundi 6 juin

20 personnes ont dû être évacuées dès mercredi 31 mai, dont 9 par les pompiers. Parmi elles, 8 Anglais, en séjour à Villeherviers, ont été relogés transitoirement dans l'appartement au-dessus de la mairie, puis pris en charge par Europ-Assistance.

Certains locaux municipaux ont été mis à disposition pour accueillir les sinistrés.

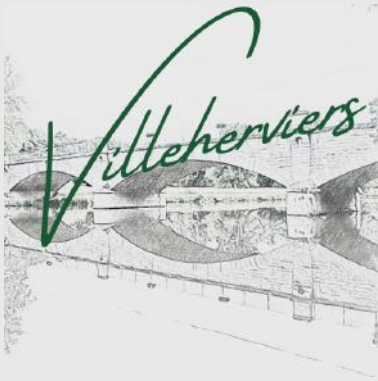
8 personnes sinistrées, ont été hébergées chez des habitants à Villeherviers.

16 propriétés se sont donc retrouvées sous l'eau, avec des hauteurs pouvant atteindre plus d'1m.

Ceci représente plus de 70 bâtiments inondés. Les moulins, dont Moulin Neuf avec sa centrale électrique, n'ont pas été épargnés, ils ont subi des dommages très importants. Les pertes, aussi bien chez les particuliers que chez les cultivateurs, sont estimées à plusieurs dizaines de mille d'euros.

Les bâtiments communaux ont été épargnés par la crue. Seuls, les bassins de lagunage ont été entièrement inondés (cette éventualité de risque avait été signalée à la Préfecture en 2014 lors de la rédaction du Plan de Prévention des Risques d'Inondation), une évaluation de l'état des berges a été faite suite à cette inondation.

Lors de la décrue, des fissures ont été observées sur les chaussées et des dégâts sur les bas-côtés, un bilan complet de l'état des routes a été effectué dans les semaines suivantes. De même, suite à l'audit des services de la SERMAT le samedi 04 juin, une fissure a été constatée sur une pilasse du pont de la Sauldre. Un examen approfondi par les services compétent a permis d'exclure tout risque.



L'alimentation en eau potable n'a jamais été interrompue. Par précaution, une distribution d'eau en bouteille a été effectuée les 2 et 3 juin en mairie. Quant aux risques encourus sur une eau impropre à la consommation ou une éventuelle coupure d'eau, la Société Véolia Eau a diffusé un message téléphonique à tous les foyers de notre commune. Pour plus de clarté, et ne pas confondre leurs messages, nous avons demandé à Véolia de faire précéder le message de la mention « Alerte... ».

La commune a été classée par le Conseil des Ministres comme ayant subi un "état de catastrophe naturelle", ce qui a permis d'accélérer les procédures d'indemnisation. L'Arrêté Interministériel est paru au Journal Officiel du 9/06/2016. Tous les habitants concernés par les inondations ont été prévenus individuellement dès lundi 06 juin, les dossiers à compléter remis en mairie sous 10 jours.

Une réunion après-crise a été organisée le 10 juin par le Préfet à Blois.

Le bilan est de : + de 20.000 appels vers les services de secours en l'espace d'une semaine dont 10.000 le 1er jour, + de 1.000 sinistrés, recensés, évacués, dont + de 500 à Romorantin. Des aides : Etat, Région, Département,... apportées aux sinistrés.

Si un élan de solidarité dans la commune est à mentionner, il faut aussi rapporter quelques incivilités, en particulier, d'automobilistes se mettant eux-mêmes en danger mais mettant également en danger les équipes de secours : 17 voitures ont été immobilisées à cause d'imprudences, 1 camion pompier embourbé lors d'une évacuation.

L'aide a été psychologique, mais aussi matérielle : hébergement, repas, nettoyage, mise à disposition de matériels,...

C'est l'occasion de remercier les équipes de secours (pompiers, gendarmes, Croix Rouge,...) ainsi que les services de la Préfecture, de la Sous-Préfecture, de la Mairie de Romorantin, de l'équipe municipale (employés, élus), les bénévoles, qui se sont mobilisés et qui n'ont pas compté leur temps malgré la fatigue et les risques encourus.

Cela a aussi été l'occasion de rappeler aux concitoyens de laisser à la mairie, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, leurs numéros de téléphone (fixe et surtout portable), et une adresse courriel, conservés en mairie de manière confidentielle.